



Mode d'emploi du wattmètre prêté par la Mairie

Après avoir déposé votre caution de CHF 20.-, vous disposez à présent de ce wattmètre pendant une semaine.



Un wattmètre est un appareil de mesure d'énergie permettant d'évaluer la consommation de vos appareils allumés, en veille ou éteints.

A vous de jouer !

1. Brancher l'appareil dans une prise ; par défaut, l'affichage mentionne la tension en volts ;
2. Brancher un de vos appareils à tester sur le wattmètre ;
3. Choisir le type de mesure et visualiser la consommation !

Pour calculer votre consommation en Francs suisses, vous pouvez effectuer un petit calcul avec ce coût moyen :

20-25 ct/kWh.

(Évidemment, ce montant peut varier en fonction de votre contrat SIG) ; il vous suffit donc de multiplier les kWh indiqués par ce coût moyen afin d'obtenir le montant indicatif de votre consommation.